



**Lieu d'affectation : Maroc**  
**Statut : National**  
**Clôture des candidatures : 15/08/2025**  
**Entrée en fonction : 01/09/2025**

## **Pool d'avocats - ASF Maroc**

### **1. Contexte**

#### **L'organisation**

Avocats Sans Frontières (ASF) est une ONG internationale de développement créée en 1992 et dont le siège est à Bruxelles. ASF est experte dans le secteur de l'accès à la justice. Son objectif principal est de contribuer à la réalisation d'une société juste et équitable, dans laquelle le droit est au service des groupes les plus vulnérables.

ASF est engagée sur plusieurs axes d'intervention (accès à la justice, justice pénale internationale, lutte contre la torture, promotion des droits économiques et sociaux, défense des droits civils et politiques, soutien et protection des défenseurs des droits humains, etc.) et dispose de missions permanentes au Burundi, en Ouganda, en République Démocratique du Congo, au Maroc, en Tunisie, au Tchad et en République centrafricaine.

#### **ASF au Maroc**

Au Maroc, Avocats Sans Frontières vise à promouvoir l'accès à la justice et à garantir la protection des droits humains notamment des personnes en situation de vulnérabilité. Plus précisément, ASF cherche à renforcer le pouvoir d'agir des justiciables en mettant en place des services d'aide légale accessibles, à permettre une prise en charge de qualité par les acteurs de l'aide légale et à effectuer un plaidoyer pour un environnement juridique respectueux des standards nationaux et internationaux.

Au niveau de la stratégie d'intervention, et pour atteindre les objectifs spécifiques de chaque projet, ASF déploie des actions réparties sur trois axes étroitement liés : 1) le renforcement de capacités 2) la provision de services d'aide juridique 3) le plaidoyer à travers des rencontres, des coalitions, des publications et avis juridiques.

## 2. Présentation du projet

Le projet « **Renforcer le rôle de la société civile dans les réformes de la justice et la protection des droits des personnes privées de liberté au Maroc** » est mis en oeuvre par Avocats Sans Frontières (ASF) en partenariat avec l'association Relais Prison-Société, et cofinancé par l'Union Européenne.

L'objectif global du Projet est de contribuer à la promotion et à la protection des droits de l'Homme au Maroc, à travers la mise en oeuvre des engagements constitutionnels et internationaux de l'Etat.

Le projet repose sur le renforcement des capacités de la société civile dans la protection et la défense des droits des personnes détenues et/ou exposées aux risques d'arrestation et la participation des organisations de la société civile à la conception et le suivi de la mise en oeuvre des politiques publiques en matière de réforme de la justice pénale.

Sur une période de 36 mois, l'action cible cinq régions du Maroc parmi les plus concernées par la détention les régions de Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Tanger-Tetouan-El Hoceima, Fès-Meknès, et Marrakech-Safi.

## 3. Mise en place d'un pool d'avocat.e.s

- Les avocat.e.s sélectionnés seront en charge d'assurer l'assistance légale et la représentation de personnes les plus vulnérables.
- Ces avocats bénéficieront de tout le dispositif de renforcement de capacités à savoir : les sessions de formation, le coaching individuel, la documentation, etc.
- Les avocat.e. s du pool doivent justifier d'un intérêt pour la défense des droits humains et pour le service aux populations en situation de vulnérabilité.

## 4. Pour Postuler

Les CV des candidat.e.s doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse [mar-job@asf.be](mailto:mar-job@asf.be) et mentionner dans l'objet « Appel à candidatures pour la constitution d'un pool d'avocat.e.s » .

Le délai pour postuler est fixé au 15/08/2025 à minuit.

**Type de contrat :** Contrat de consultance (cabinet ou individuel).